
Les monuments honorifiques de Cos

De l'« invisible » à la restitution

Honorary Monuments in Kos: From the "Invisible" to a Reconstruction

Matilde Bertoncelli

 <https://devisu.inha.fr/histoiredelart/294>

DOI : 10.54390/histoiredelart.294

Référence électronique

Matilde Bertoncelli, « Les monuments honorifiques de Cos », *Histoire de l'art* [En ligne], 90 | 2022, mis en ligne le 01 décembre 2023, consulté le 03 octobre 2026.
URL : <https://devisu.inha.fr/histoiredelart/294>

Droits d'auteur

La revue *Histoire de l'art* est mise à disposition selon les termes de la licence
Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de
Modification 4.0 International

Les monuments honorifiques de Cos

De l'« invisible » à la restitution

Honorary Monuments in Kos: From the “Invisible” to a Reconstruction

Matilde Bertoncelli

PLAN

Analyse des matériaux, modalités d'exposition et emplacement des monuments

Caius Stertinius Xenophôn et le monument familial en son honneur

TEXTE

L'autrice remercie Guillaume Biard pour sa relecture et ses conseils, ainsi qu'Arianna Esposito pour ses remarques.

- 1 L'exercice de « voir l'invisible¹ », comme l'a affirmé John Ma, fait souvent partie de l'archéologie classique, et notamment de l'étude de la statuaire honorifique. En effet, bien qu'ils aient représenté la majorité des constructions présentes dans les espaces publics ou cultuels des cités grecques, les monuments honorifiques ont pour la plupart disparu de nos jours. Ces constructions, constituées d'un ensemble cohérent composé d'une base, une inscription et une sculpture, ont longtemps été analysées séparément par les chercheurs se concentrant sur certains aspects des monuments. Il importe d'analyser les éléments constituant ces ensembles en respectant les rapports qui les liaient les uns aux autres, outre leurs spécificités : c'est par conséquent en croisant plusieurs disciplines, notamment l'histoire de l'art, l'archéologie et l'épigraphie, que nous devons analyser les vestiges retrouvés par les archéologues. Seule une telle approche permet, en effet, de reconstituer l'aspect des portraits honorifiques et des monuments qui les offraient aux yeux des spectateurs anciens.
- 2 L'île de Cos a livré aux chercheurs un panorama assez complexe pour ce qui concerne le phénomène de la statuaire honorifique. Les nombreuses catastrophes naturelles, ainsi que la pratique du remploi, ont contribué à la dispersion des statues et de leurs bases, et donc à la destruction du contexte d'origine. Il s'agira ici de montrer dans un

premier temps comment une étude archéologique détaillée des bases, souvent délaissées dans le passé par les épigraphistes, permet de reconstituer certains aspects visuels des monuments honorifiques. Les spécificités des supports des inscriptions, en effet, nous donnent de nombreuses indications sur les matériaux et les modalités d'exposition des statues. De plus, une reconstitution détaillée du contexte d'exposition originale permet non seulement d'identifier ce que les décrets désignent comme les *épiphanestatoi topoi*, les lieux les plus en vue pour l'exposition des portraits, une fois les plans topographiques établis, mais aussi de comprendre pleinement les enjeux des monuments honorifiques et leur rôle social. Dans la deuxième partie de cet article, nous proposerons une étude de cas qui permettra de comprendre comment la restitution d'un monument familial peut être avancée grâce à un examen attentif des inscriptions honorant les membres d'une même famille, ainsi que de leurs supports.

Analyse des matériaux, modalités d'exposition et emplacement des monuments

- 3 Les statues honorifiques s'inscrivent dans un contexte vaste et complexe, celui de l'octroi d'honneurs aux bienfaiteurs d'une cité. Dès l'époque hellénistique, l'attribution d'un portrait, au sens ancien du terme², faisait partie de la série d'honneurs appelée *mégistai timai* (les très grands honneurs), qui servait à exprimer la gratitude de la communauté envers les individus³. Si l'octroi d'une statue à un évergète restait exceptionnel au début du IV^e siècle⁴ et encore assez rare au début du III^e siècle, à partir du début de la basse époque hellénistique, cet usage devint si développé que l'on évoque parfois une « hypertrophie des honneurs⁵ ». Cela semble avoir été le cas à Cos, où un nombre exceptionnel de sculptures, de haute qualité et très bien conservées, a été retrouvé dans plusieurs pièces de l'odéon romain de la cité (**fig. 1**), suggérant que le bâtiment est devenu, au cours de la période impériale⁶, une sorte de dépôt pour les sculptures endommagées ou considérées comme obsolètes⁷. Ces statues ne peuvent cependant témoigner du panorama des représentations honorifiques de Cos qu'en partie : elles ont été retrouvées hors

contexte, ce qui nous empêche de savoir si elles faisaient partie de monuments honorifiques ou funéraires avant leur déplacement. De plus, l'ensemble des statues mises au jour dans l'odéon est en marbre : si nous acceptons l'hypothèse que les sculptures aient été placées dans la *cavea* du bâtiment après une catastrophe naturelle, il est probable que les statues honorifiques de bronze, bien plus nombreuses, aient été fondues pour remployer le matériel, assez coûteux⁸.

1. Plan des épiphanestatoi topoi de la ville de Cos à l'époque impériale, d'après Giorgio Rocco et Monica Livadiotti, « The Agora of Kos » (voir n. 21), 2011, p. 385.



© Matilde Bertoncelli, 2022 / Giorgio Rocco et Monica Livadiotti, 2011.

4 Pour comprendre quel matériau était privilégié pour les portraits honorifiques, nous devons donc en premier lieu étudier les inscriptions, qui n'indiquent cependant que rarement si la statue qui les

surmontait était en bronze ou en marbre⁹. Les décrets honorifiques nous aident davantage, car le matériau de la statue était décidé par le Conseil¹⁰ : cette information faisait partie du texte officiel, souvent gravé sur une stèle. Par exemple, un décret du dème d'Antimachia datant du II^e siècle atteste la décision d'honorer un médecin avec une statue de bronze et une couronne dorée¹¹. Néanmoins, le plus souvent, ce sont les bases des statues présentant une face supérieure intacte qui peuvent nous aider à identifier le matériau du portrait : pour cela, il faut prêter attention aux caractéristiques techniques des socles, telles que les mortaises ou les cuvettes d'encastrement. À Cos, parmi le corpus de bases étudiées par Kerstin Höghammar¹², treize portaient des statues en marbre¹³, tandis que vingt sculptures étaient en bronze¹⁴, une était en bronze doré¹⁵ et une autre en basalte noir égyptien¹⁶ : cela semble suivre sans exception ce qui a été remarqué dans les autres *poleis* grecques. En effet, pendant la haute époque hellénistique, le matériel de prédilection pour les statues était le bronze, tandis que le marbre, dont la polychromie était plus fragile¹⁷, était plutôt employé pour les statues divines, parmi les seules à être abritées par un écrin architectural. Avec le changement des pratiques d'exposition des statues à la basse époque, et notamment dès le deuxième quart du II^e siècle, qui vit la multiplication de niches et une utilisation plus fréquente des bâtiments pour abriter les représentations honorifiques¹⁸, le marbre commença à être employé de manière croissante, sans doute aussi pour des raisons économiques.

- 5 Tout comme pour le matériau, c'était le Conseil de la cité qui décidait de l'emplacement et, par conséquent, du mode d'exposition de la statue¹⁹. On exposait, par exemple, des portraits sous des portiques ou à l'abri de niches : des statues au dos grossièrement travaillé, ou présentant à l'arrière un tenon pour les fixer contre une paroi, confirment que cette dernière méthode d'exposition était sûrement employée à Cos dès la haute époque hellénistique²⁰. Les représentations honorifiques ne pouvaient pas être installées partout : chaque cité et chaque sanctuaire possédaient des endroits spécifiques, réservés à la mise en place des portraits. L'emplacement des sculptures honorifiques était crucial pour de nombreuses raisons : il contribuait à souligner la grandeur de la personne représentée, mais aidait aussi à la distinguer de toutes celles honorées avant elle. En

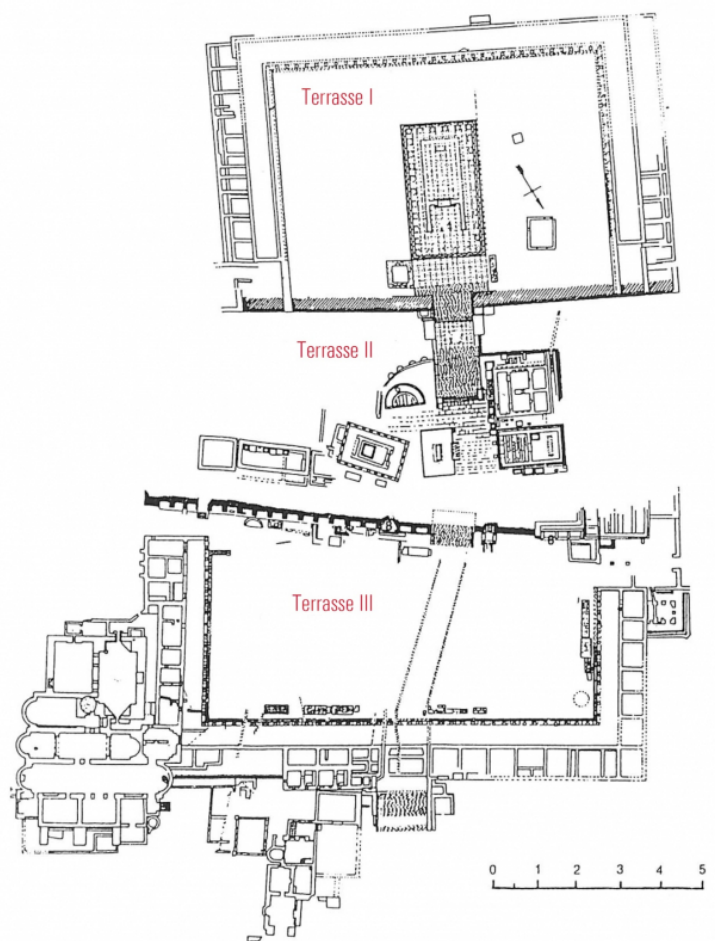
même temps, il était fondamental pour un gouvernement démocratique de contrôler la propagation de quelque chose qui aurait pu être considérée comme antidémocratique, comme la dédicace d'un portrait à un citoyen particulier. Conserver l'ensemble de ces sculptures dans les mêmes endroits était un moyen pour les institutions de la cité à la fois d'amplifier la reconnaissance accordée à ses bienfaiteurs et de rappeler et réaffirmer sa démocratie et son contrôle. Cos, comme toutes les autres villes grecques, avait ses propres *épiphanestatoi topoi* : malheureusement, la pratique du remploi, très courante sur l'île depuis l'Antiquité tardive, rend difficile la connaissance de l'emplacement originnaire des sculptures, notamment pour ce qui concerne l'espace intra-muros. Cependant, le château des chevaliers, bâti à l'entrée du port entre la fin du ^{xiv}^e et le début du ^{xvi}^e siècle de notre ère par les Chevaliers hospitaliers, abrite un dépôt accueillant de nombreuses pierres portant des inscriptions mises au jour dans les alentours, dans le centre-ville de Cos. Les blocs anciens remployés lors de la construction du bâtiment sont encore visibles dans les murs : il est fortement probable que ces bases aient été prélevées à proximité immédiate du château, bâti près de l'emplacement de l'agora monumentale d'époque hellénistique et du complexe de sanctuaires qui se trouvait juste à côté de cette dernière²¹. En effet, les statues honorifiques étaient normalement rassemblées dans les endroits les plus marquant de l'espace public : il est vraisemblable que les centres du pouvoir démocratique et de la vie publique de la cité de Cos, et particulièrement l'agora dans son secteur sud où se dressait un portique, constituaient des lieux privilégiés d'exposition.

6 Certains monuments honorifiques étaient sûrement placés à proximité d'importants bâtiments publics. Par exemple, les vestiges d'un monument²² mis au jour en remploi dans une fontaine près de l'ancien théâtre ou encore les bases retrouvées en remploi dans des constructions aux alentours du bâtiment²³ indiquent que le théâtre était un *épiphanestatos topos*, au moins à l'époque impériale²⁴. En outre, de nombreuses bases ont été mises au jour dans les thermes centraux de la ville et dans l'odéon romain²⁵.

7 En dehors de la ville de Cos, l'Asclépiéion de l'île (**fig. 2**), dont la phase la plus ancienne remonte à la fin du ^{iv}^e siècle²⁶, était l'un des endroits les plus importants pour l'érection de monuments honorifiques. Les fouilles menées par Rudolf Herzog au début des années 1920 ont

révélé la présence d'un nombre considérable de bases témoignant de l'existence de portraits honorant des monarques hellénistiques, ainsi que plusieurs magistrats et bienfaiteurs romains. Cela confirme le prestige et le rôle international que le sanctuaire joua dès la haute époque hellénistique. Encore une fois, les dégâts causés par les catastrophes naturelles, outre ceux causés par la pratique du remploi, rendent difficile de comprendre où les sculptures honorifiques étaient placées dans le sanctuaire, mais il faut souligner qu'une importante quantité de bases a été mise au jour sur les deuxième et troisième terrasses. Quant aux autres dèmes, il est encore malaisé d'établir où les monuments honorifiques y étaient placés, l'urbanisme de ces agglomérations étant encore totalement inconnu. Néanmoins, de nombreuses inscriptions honorifiques et votives honorant l'empereur et les membres de la famille impériale ont été découvertes dans le territoire du dème d'Halasarna, provenant probablement du sanctuaire d'Apollon²⁷.

2. Plan de l'Asclépiéion de l'île de Cos au III^e siècle après J.-C., publié dans Kerstin Höghammar, *Sculpture and Society* (voir n. 12), p. 210, fig. 2.



© Kerstin Höghammar, 1993.

Caius Stertinius Xenophôn et le monument familial en son honneur

- 8 Caius Stertinius Xenophôn fut l'un des citoyens les plus honorés de l'histoire de la cité de Cos. Né probablement autour de l'année 10 sur l'île de Cos²⁸, ce médecin obtint le droit de cité romain et s'installa à Rome, où il pratiqua son art pour une clientèle appartenant à l'élite sénatoriale. Dès le règne de Tibère, il commença à travailler en tant que médecin à la cour impériale²⁹, où il fut nommé *archiatros*

(médecin-chef) de l'empereur et de sa famille. Il débuta sa carrière équestre sous le règne de Claude, auquel il était très lié³⁰.

- 9 Le dossier d'inscriptions retrouvées à Cos mentionnant C. Stertinius Xenophôn, parmi les plus riches de l'époque impériale, rassemble plus de quatre-vingt-dix inscriptions, dont des inscriptions honorifiques publiques, mais aussi et surtout des dédicaces privées et votives en son honneur. Une de ces inscriptions³¹, retrouvée dans le chef-lieu de Cos en remploi dans une fontaine d'époque ottomane par Marcel Dubois au début des années 1880³² et désormais perdue, commémore la dédicace d'une exèdre à C. Stertinius Xenophôn. Ce type de monument, qui pouvait être semi-circulaire ou en forme de Π (pi), comportait un banc et supportait éventuellement une ou plusieurs statues honorifiques ou funéraires³³, notamment des groupes familiaux³⁴. Sur le monument mis au jour par Dubois, le médecin est assimilé aux héros fondateurs, ce qui a fait affirmer à l'auteur³⁵, ainsi qu'à René M. Briau³⁶, que le bloc appartenait au monument funéraire de C. Stertinius Xenophôn. Cependant, l'assimilation du personnage à un héros n'implique pas nécessairement que le monument est funéraire, car ce titre lui a été décerné de son vivant³⁷. Qui plus est, une autre inscription, gravée sur un bloc d'orthostate en marbre gris retrouvé dans la ville de Cos³⁸, lui décerne les mêmes titres : C. Stertinius Xenophôn y est désigné comme le bienfaiteur par excellence de sa patrie. Une fois de plus, le formulaire pourrait faire penser à un monument funéraire³⁹. Cependant, comme l'indique Klaus Hallof⁴⁰, la base a pu porter une effigie de l'*honorandus* appartenant à un monument commémoratif public comprenant d'autres portraits des membres de la famille du médecin, érigé après la mort de ce dernier et peut-être installé dans l'exèdre offerte par le peuple de Cos. Il s'agirait donc non d'un monument funéraire, mais d'un monument public installé dans la ville même.

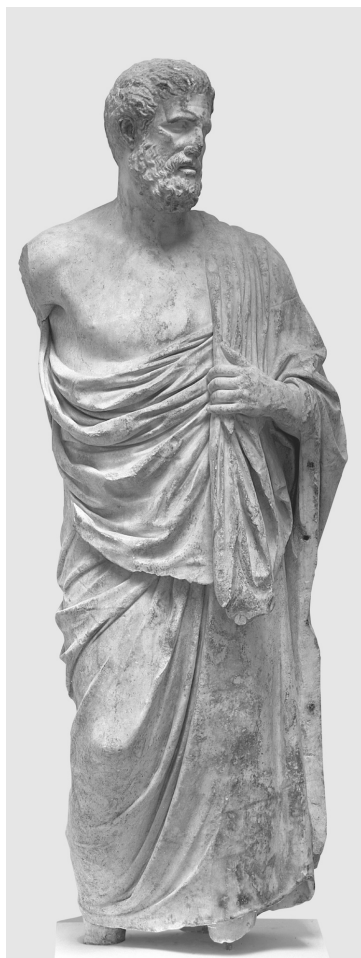
- 10 Quels autres portraits se dressaient sur cette exèdre à côté de l'effigie du médecin de Claude ? L'importance de C. Stertinius Xenophôn au niveau local lui permit de faire jouir ses proches de certains privilèges, parmi lesquels de nombreuses statues honorifiques décernées par les institutions de l'île de Cos. Parmi les inscriptions honorifiques célébrant un proche du renommé médecin, certains textes, avec leurs supports, semblent être liés à l'existence d'un monument familial que l'on peut par hypothèse rapprocher de l'exèdre. C'est le

cas notamment de l'inscription IG XII 4,2, 967, honorant un ancêtre de C. Stertinius Xenophôn dont l'identité est inconnue à cause des lacunes du texte, qui daterait de la seconde moitié du 1^{er}, voire du 11^e siècle après J.-C. Quel autre contexte imaginer à ce portrait d'un homme ayant vécu plusieurs décennies ou siècles auparavant, honoré – à ce que l'on sait – uniquement pour son lien avec le médecin, qu'un groupe visant à célébrer la gloire de la famille de ce dernier ? On aurait donc exalté sur l'exèdre le lignage du célèbre médecin. Quant aux autres portraits faisant partie du monument, certains étaient peut-être en remploi. Cela expliquerait le destin assez singulier d'une base⁴¹ honorant la mère de C. Stertinius Xenophôn : au 11^e siècle après J.-C., l'inscription la plus ancienne portée par le bloc, datée du règne de Claude, gravée sur la face antérieure initiale, a été recopiée, après que la pierre a été retournée, sur celle qui était à l'origine la face supérieure. Le texte a été recopié *verbatim*, en modifiant seulement la distribution des mots dans les lignes. La statue et sa base ont peut-être été déplacées afin de rejoindre les autres portraits des membres de la famille de C. Stertinius Xenophôn qui se dressaient sur l'exèdre : la base, à cause de ses imposantes dimensions, aurait alors été retournée sur le côté pour être adaptée à son nouveau contexte architectural. D'autres inscriptions, gravées sur des bases mises au jour dans la ville de Cos, peuvent avoir fait partie du monument, telle celle portant l'inscription IG XII 4,2, 961, honorant la femme de C. Stertinius Xenophôn. Si aucun élément matériel n'appuie cette hypothèse, le formulaire se référant au médecin comme au bienfaiteur de la patrie pourrait défendre une telle supposition. Il est malheureusement impossible d'affirmer avec précision quels autres portraits faisaient partie de ce monument familial, car il est tout à fait probable que certaines effigies aient été incluses bien après leur érection⁴². De plus, les bases ayant pu appartenir au monument ont été mises au jour dans des endroits assez éloignés, et nous ne pouvons que supposer les liens qui les associaient.

3. Partie inférieure d'une statue masculine portant un Hüftmantel, début du II^e siècle avant J.-C., marbre, Cos, Musée archéologique (n° 11).



4. Statue masculine drapée plus grande que nature, dite « d'Hippocrate », dernier tiers du IV^e siècle avant J.-C., marbre, Cos, Musée archéologique (Γ3141).

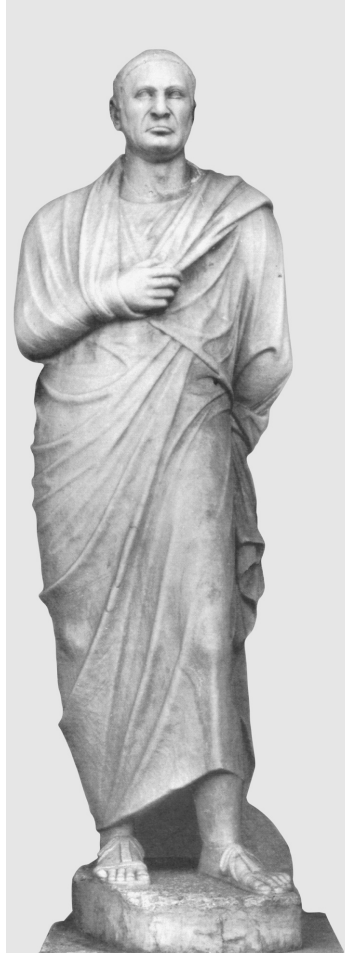


© Eva-Maria Czako, DAI.

- 11 De même, nous ne pouvons pas avancer d'hypothèses au sujet de l'iconographie des portraits inclus dans le monument. Les bases ici analysées ne présentent pas de mortaises ou de cuvettes d'encastrement permettant de déterminer le matériau des statues, ni leurs positions. Pour nous faire une idée de l'iconographie des portraits de Cos à cette époque, il faut alors se tourner vers les œuvres en marbre conservées : les effigies des bienfaiteurs de la famille du médecin présentaient probablement une iconographie similaire⁴³. En effet, l'apparence d'une sculpture honorifique devait représenter les valeurs de toute la société accordant l'honneur à ses bienfaiteurs. Le type d'iconographie employé pour les portraits honorifiques était donc choisi par l'institution octroyant la statue. Différentes possibilités de représentation étaient acceptées, à la fois concernant la pose de

l'individu et ses vêtements : l'iconographie du citoyen parfait était celle qui représentait au mieux la communauté civique et ses valeurs. Plusieurs torsos appartenant à des statues masculines portant un manteau drapé sur les hanches (*Hüftmantel* dans la terminologie allemande) ont été mis au jour sur l'île⁴⁴ (**fig. 3**). En outre, diverses sculptures présentaient une iconographie dite du « type de Cos⁴⁵ » (**fig. 4**) : les personnages portent un *himation* enveloppant le corps, mais le laissant assez libre et leur donnant une pose plus dynamique par rapport au *Normaltypus*, le type le plus courant dans la représentation honorifique masculine, également attesté à Cos⁴⁶ (**fig. 5**). Dans ce cas, l'individu représenté est serré dans son *himation*, le bras droit ramené contre sa poitrine⁴⁷. Comme pour la statuaire masculine, il existait différents types iconographiques de la citoyenne par excellence : les statues féminines découvertes sur l'île présentent des femmes habillées des *coae vestes*, composées de trois étoffes superposées⁴⁸ (**fig. 6**) : une tunique de tissu épais, un vêtement très fin qui se distingue du premier par ses plis et un manteau très fin, couvrant les cuisses et le haut du corps. Un drapé particulièrement enveloppant et ne laissant rien voir du corps du personnage représenté, mis à part la tête et les mains (**fig. 7**), aujourd'hui appelé *arm-sling type*, caractérise certains de ces portraits féminins mis au jour à Cos⁴⁹.

5. Statue masculine drapée plus grande que nature, Cos, milieu du I^{er} siècle après J.-C., marbre, Rhodes, Musée archéologique (E695, 13576).



6. Partie inférieure d'une statue féminine plus grande que nature, II^e-I^{er} siècle avant J.-C., marbre, Cos, Musée archéologique (Γ3116).



© Eva-Maria Czakó, DAI.

7. Statue féminine drapée plus grande que nature, fin du II^e siècle avant J.-C., marbre, Cos, Musée archéologique (Γ3115).



- 12 L'archéologie classique et l'histoire de l'art ancien peuvent être considérées comme étant des « science[s] des ruines, des fragments et des traces textuelles d'œuvres anciennes et de mondes perdus⁵⁰ », notamment dans le cas de l'étude des monuments honorifiques. La destruction du contexte d'origine et la dispersion des parties constituant ces ensembles, souvenues au long des siècles, ont contribué à créer les difficultés que nous rencontrons aujourd'hui dans l'étude de la statuaire honorifique. Afin de pouvoir proposer une restitution de ces constructions, c'est donc vers les bases de ces dernières que nous devons nous tourner : souvent négligées dans le passé, celles-ci sont importantes non seulement car elles présentent des inscriptions, mais aussi car, grâce à l'analyse de leurs caractéristiques techniques, elles nous permettent d'en apprendre davantage sur l'ensemble dont elles faisaient partie.

- 13 Nos connaissances sur le phénomène de la statuaire honorifique à Cos ne sont pas très avancées : le passé de l'île, particulièrement touchée par des calamités naturelles, et l'urbanisme actuel nous empêchent en effet d'avoir une représentation exacte de l'urbanisme ancien, ainsi que de l'iconographie des monuments célébrant les bienfaiteurs locaux. Toutefois, une étude attentive des supports des sculptures et de leurs lieux de trouvaille, croisée avec les études architecturales et urbanistiques de la cité de Cos, nous a permis d'avancer des hypothèses sur l'emplacement des monuments honorifiques dans les espaces civiques et d'en restituer certains aspects, tels que les modalités d'expositions des portraits. L'étude de cas présentée est un exemple indicatif montrant le travail nécessaire à la restitution d'un groupe statuaire aujourd'hui perdu. Ce n'est que grâce à l'archéologie et à l'épigraphie que nous avons pu proposer cette restitution d'un monument honorifique ayant sûrement eu une importance considérable lors de son érection, entre la deuxième moitié du I^{er} et le II^e siècle de notre ère.

NOTES

- 1 John Ma, « Seeing the Invisible », dans Catherine M. Draycott, Rubina Raja et al. (dir.), *Visual Histories of the Classical World: Essays in Honour of R. R. R. Smith*, Turnhout, Brepols, 2018, p. 149-158, ici p. 156.
- 2 La singularisation des traits n'est pas un critère de définition du portrait antique ; Guillaume Biard, *La Représentation honorifique dans les cités grecques aux époques classique et hellénistique*, Athènes, École française d'Athènes, 2017, chap. xiii.
- 3 La série comprenait l'octroi d'un portrait, le privilège de la *sitêsis* (repas aux frais publics dans le Prytanée) et de la *proédrie*. Il n'était pas obligatoire de les octroyer tous ; généralement, les institutions civiques d'une cité choisissaient quel honneur octroyer en fonction des bienfaits. Il n'était pas rare, en outre, que d'autres honneurs aient été décernés à ceux qui obtenaient une statue, comme des couronnes et des acclamations publiques lors de représentations théâtrales, de concours, de fêtes religieuses, etc.
- 4 En l'absence de précision, les dates s'entendent avant Jésus-Christ.
- 5 Paul Veyne, *Le Pain et le Cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976, p. 272-278, cité d'après Martin Szewczyk,

« Portraits de notables à Éphèse et Pergame (ii^e siècle av. J.-C. – iii^e siècle apr. J.-C.) : perception visuelle et rôle social », *Histoire de l'art* 70, 2013, p. 53-62, ici p. 53.

6 Après un fort tremblement de terre ? Vasiliki Machaira suggère qu'il aurait pu s'agir du tremblement de terre de 142 apr. J.-C. ; Vasiliki Machaira, « Portrait privé – portrait officiel : à la recherche des traits individualisés sur les sculptures hellénistiques de Rhodes trouvées en contexte », dans Ralf von den Hoff, Éric Perrin-Saminadayar et François Queyrel (dir.), *Eikones : portraits en contexte. Recherches nouvelles sur les portraits grecs du v^e au i^{er} s. av. J.-C.*, Venosa, Osanna, 2016, p. 89-104, ici p. 95.

7 L'excellent état de conservation de certaines sculptures affaiblit l'hypothèse d'une catastrophe naturelle. Cependant, il est possible qu'un tremblement de terre ait détruit le contexte d'installation des sculptures restées intactes, par exemple des niches ou des bâtiments.

8 Une statue en bronze de taille moyenne coûtait entre 2 000 et 3 000 drachmes environ. Bien qu'il existe très peu d'informations sur le coût des statues en marbre, les chercheurs s'accordent à dire que les portraits réalisés avec ce matériau étaient généralement moins chers. John Ma, *Statues and Cities: Honorific Portraits and Civic Identity in the Hellenistic World*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 245-246 et 264-265.

9 Quelques inscriptions honorifiques constituent d'heureuses exceptions : pour souligner l'importance du personnage représenté, elles reportent une partie du décret ou la liste des honneurs reçus par l'honorandus. Par exemple, l'inscription recensée dans les *Inscriptiones Graecae* (IG) XII 4, 2, 817 indique que le personnage honoré avait reçu une statue en marbre et une couronne dorée (l.3 : « στεφάνῳ χρυσέῳ καὶ εἰκόνι μαρμαρίνῃ »).

10 Tout comme l'iconographie du portrait, son budget, l'emplacement de la sculpture, etc. Pour la description des méthodes d'attribution d'une statue honorifique par les institutions civiques d'une cité et du processus législatif lié à ce genre de décision, voir Philippe Gauthier, *Les Cités grecques et leurs Bienfaiteurs*, Athènes, École française d'Athènes, 1985, chap. i-ii ; Biard, *Représentation honorifique*, 2017, p. 19-44.

11 IG XII 4,1, 114.

12 Kerstin Höghammar, *Sculpture and Society: A Study of the Connection between the Free-Standing Sculpture and Society on Kos in the Hellenistic and Augustan Periods*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 1993. Cette étude ne prend en considération que les bases de portraits honorifiques

connues avant la publication du catalogue d'inscriptions de l'île de Cos : Mario Segre, *Iscrizioni de Cos*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1993.

13 Höghammar, *Sculpture and Society*, n^{os} 7, 17, 33, 36, 70, 72, 84, 85, 86, 87, 88, 92 et 94b. Höghammar affirme que 17 bases concernent des sculptures en bronze (p. 68), mais ne donne que 13 références.

14 *Ibid.*, n^{os} 19, 23, 32, 47, 49, 53, 54, 58, 61, 62, 66, 73, 74, 78 (?), 92a, 92b, 93, 94a, 95 (?), 96 et 97.

15 *Ibid.*, n^o 5.

16 *Ibid.*, n^o 2.

17 Il s'agissait d'une couche de peinture ajoutée, tandis que la polychromie du bronze dépendait des différents alliages et d'éléments rapportés en verre ou pierres précieuses. Rachel Nouet, « Bronze ou marbre ? La question du choix du matériau des statues en fonction du lieu d'exposition », communication prononcée lors du colloque « Bases de statue en contexte : approches croisées dans le monde grec antique », Athènes, École française d'Athènes, 24-25 juin 2019.

18 *Ibid.*

19 Le type de base qui allait abriter la statue était sûrement lié à l'emplacement de cette dernière. Les portraits de Cos étaient installés en majeure partie sur des bases de plan rectangulaire, mais aussi, plus rarement, carré ou rond. Les bases mises au jour sur l'île sont majoritairement monolithes quadrangulaires, généralement en marbre.

20 On peut citer, par exemple, la statue dite « d'Hippocrate », Cos, Musée archéologique (Γ3141). Renate KabusPreisshofen, *Die hellenistische Plastik der Insel Kos*, Berlin, Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, 1989, p. 186-188, n^o 19, pl. 16, 1-2.

21 Certains autels se trouvaient aussi dans l'agora même. Pour comprendre l'évolution de cet espace, voir Giorgio Rocco et Monica Livadiotti, « The Agora of Kos: The Hellenistic and Roman Phases », dans Angeliki Giannikouri (dir.), *The Agora in the Mediterranean from Homeric to Roman Times*, actes (Cos, 2011), Athènes, Archaialogiko Institouto Aigaiakōn Spoudōn, 2011, p. 383-422 ; Stéphanie Paul, *Cultes et sanctuaires de l'île de Cos*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2013, p. 103-105, 125-127, 145 et 164-165.

22 Il est question d'un fragment d'architrave portant l'inscription I.Cos Paton, n^o 93. Nous analyserons en détail ce monument dans la deuxième partie de cette étude.

23 Il s'agit des bases portant les inscriptions IG XII 4, 2, 673, 724 et 764.

24 Ces bases ont été datées grâce aux inscriptions qu'elles portent.

25 Celles-ci témoignent également du rôle actif de la gérusie de Cos dans l'octroi d'honneurs aux bienfaiteurs publics : ce bâtiment était en effet le siège de l'association.

26 Pour l'histoire du sanctuaire, voir Dimitris Bosnakis, *To Ασκληπιείο της Κω* [L'Asclépiéion de Cos], Athènes, Archaiologiko Institutouto Aigaiakōn Spoudōn, 2014.

27 Voir Georgia Kokkorou-Aleura, *Αλάσαρνα II. Οι επιγραφές* [Halasarna II. Les inscriptions], Athènes, Horos, 2004 ; Giorgos Dulfis, « Ἀναγράψαι ἐς στάλας λιθίνας : οι επιγραφές της αρχαίας Αλάσαρνας » [Tu as écrit sur des stèles en pierre : les inscriptions de l'ancienne Halasarna], dans Georgia Kokkorou-Aleura, Sophia Kalopissi-Verti et Maria Panayotidi-Kesisoglou (dir.), *Η Αρχαία Αλάσαρνα της Κω* [Le site de l'ancienne Halasarna à Cos], actes (Cos, 2017), Cos, Kentro Graphikōn Technōn, 2020, p. 103-118, ici p. 112.

28 Voir Kostas Buraselis, *Kos between Hellenism and Rome: Studies on the Political, Institutional, and Social History of Kos from ca. the Middle Second Century B.C. until Late Antiquity*, Philadelphie, American Philosophical Society, 2000. Dans le chapitre iii est abordée, entre autres, la question de l'origine de C. Stertinius Xenophōn et de sa famille. Voir aussi Rudolf Herzog, « Nikias und Xenophon von Kos. Zwei Charakterköpfe aus der griechisch-römischen Geschichte », *Historische Zeitschrift* 125/2, 1922, p. 189-247.

29 Aucun document n'atteste sa présence à la cour à l'époque tibérienne ou sous Caligula. Cependant, les savants ayant étudié son *cursus honorum* suggèrent tous l'idée qu'il a commencé à fréquenter l'entourage impérial avant l'obtention du titre d'*archiatros*.

30 C'est probablement grâce à son influence sur cet empereur que l'île de Cos retrouva son *immunitas* en 53 apr. J.-C. ; Tacite, *Annales* XII, 61.

31 I.Cos Paton, n° 93. « [ὁ δᾱμος] τὰν ἐξέδραν Γαῖῳ Στερτινίῳ, Ἡρακλείτου / [υἱῷ, Κ]ορνηλία, Ξενοφῶντι, ἥρωι, τῷ τᾱς πατρίδος εὐερ / γέτᾱ εὐχαρ[ιστίας] χάριν » (« Le peuple [a dédié] cette exèdre à Caius Stertinius Xenophōn, fils de Hèracleitos, [de la tribu] Cornelia, héros, l'évergète de sa patrie, en signe de reconnaissance »).

- 32 Marcel Dubois, « Un médecin de l'empereur Claude », *Bulletin de correspondance hellénique* 5, 1881, p. 468-476, ici p. 476.
- 33 René Ginouvès, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* III : *Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Rome, École française de Rome, 1998, p. 183.
- 34 Sheila Dillon, *The Female Portrait Statue in the Greek World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010, p. 32.
- 35 Dubois, « Un médecin de l'empereur Claude », p. 476.
- 36 René M. Briau, « Un médecin de l'empereur Claude », *Revue archéologique* 43, 1882, p. 203-216, ici p. 213.
- 37 Dans l'inscription IG XII 4, 2, 644, dédicace votive offerte par C. Stertinus Xenophôn à l'empereur Néron à l'Asclépiéion, il se qualifie lui-même de héros (l. 6).
- 38 IG XII 4,2, 957 : « Γά[ιος Στερτίνιος] / Ἡρακλ[εΐτου υἱός] / Κορνηλ[ία, Ξενοφῶν] / ὁ εὐεργέτ[ης τῆς πατρίδος] » (« Caius Stertinus Xenophôn, fils de Hèracleitos, [de la tribu] Cornelia, l'évergète de sa patrie »). Nous n'avons pas de précisions sur l'endroit de découverte du bloc.
- 39 L'emploi du nominatif dans l'inscription pourrait étayer cette hypothèse : souvent, la base d'un portrait funéraire portait le nom du défunt au nominatif.
- 40 Klaus Hallof, IG XII 4, 2, p. 559.
- 41 Celle-ci porte l'inscription IG XII 4, 2, 960.
- 42 Comme dans le cas de la base portant le portrait de la mère du médecin.
- 43 Voir Kabus-Preisshofen, *Die hellenistische Plastik der Insel Kos*, pour un catalogue complet des portraits mis au jour sur l'île.
- 44 Par exemple *ibid.*, n^{os} 21, 22, 24-26 et 28.
- 45 L'exemple le plus connu est la statue dite « d'Hippocrate » ; voir n. 20.
- 46 Par exemple Kabus-Preisshofen, *Die hellenistische Plastik der Insel Kos*, n^{os} 41 et 117.
- 47 François Queyrel, *La Sculpture hellénistique I : Formes, thèmes et fonctions*, Paris, Picard, 2016, p. 166-172.
- 48 Par exemple Kabus-Preisshofen, *Die hellenistische Plastik der Insel Kos*, n^o 53.

49 Par exemple *ibid.*, n° 56.

50 Ma, « Seeing the Invisible », p. 156. Nous traduisons.

RÉSUMÉS

Français

Bien qu'ils aient représenté la majorité des constructions présentes dans les espaces publics des cités grecques, les monuments honorifiques ont pour la plupart disparu de nos jours. Afin de reconstituer le contexte et de dresser une image de ces constructions, composées chacune d'une base, d'une inscription et d'un portrait, il est essentiel de croiser l'histoire de l'art et l'archéologie. Cet article vise à montrer comment, grâce à une analyse des aspects archéologiques du matériel mis au jour sur l'île de Cos, on peut restituer l'apparence des monuments honorifiques des époques hellénistique et impériale et en apprendre l'emplacement d'origine. L'étude de cas présentée permet de reconstituer le monument familial de Caius Stertinius Xenophôn, richissime bienfaiteur originaire de Cos ayant vécu au I^{er} siècle après J.-C.

English

Despite representing the majority of buildings in the public spaces of Greek cities, honorary monuments have nowadays, for the most part, disappeared. In order to reconstruct the context and create an image of these structures, each composed of a base, inscription, and portrait, it is crucial to mix art history and archaeology. This article aims to show how, by analyzing the archaeological aspects of the material unearthed on the island of Kos, we can restore the appearance of the honorary monuments dating from the Hellenistic and Imperial periods and get to know their original emplacement. The case study presented here will take the reader through the reconstruction of the family monument of Caius Stertinius Xenophôn, a wealthy benefactor born in Kos, who lived in the 1st century AD.

INDEX

Mots-clés

monuments honorifiques, honneurs, portraits, représentations honorifiques, monument familial, Caius Stertinius Xenophôn

Keywords

honorary monuments, honours, portraits, honorary sculpture, Kos, Caius Stertinius Xenophon, family monument

Index géographique

Cos

AUTEUR

Matilde Bertoncelli

Matilde Bertoncelli est titulaire d'un master d'archéologie d'Aix-Marseille Université, où elle a étudié sous la direction de Guillaume Biard. Elle s'intéresse aux inscriptions et aux monuments honorifiques du Dodécanèse, et notamment de l'île de Cos, datant de la basse époque hellénistique et de l'époque julio-claudienne. Licenciée en histoire de l'art, elle a étudié à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes pour sa première année de master.